



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

Au quatrième trimestre 2022, le taux de change effectif réel (TCER) global¹ de la CEMAC, mesurant la compétitivité prix, s'est apprécié, indiquant une perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le TCER global s'est inscrit en hausse de 2,2 %, après une baisse de 1,7 % au troisième trimestre 2022.

Évolution du TCER global

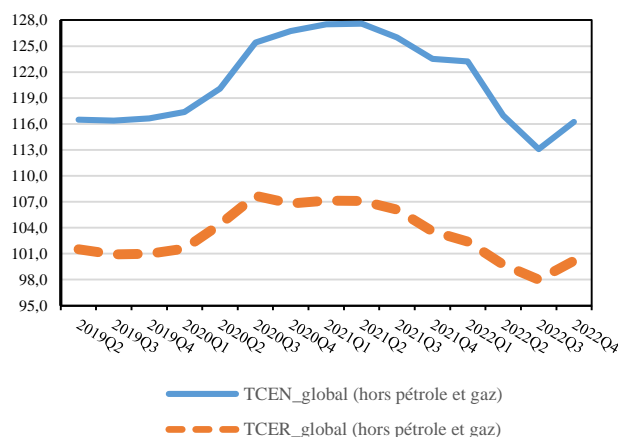
La perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2022 est à mettre en relation, principalement avec la détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+3,2 %) et des importations (+1,9 %). Sur la période d'analyse, il ressort du *graphique 1* que le TCER s'est inscrit en deçà du taux de change effectif nominal (TCEN), reflétant un différentiel de taux d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux clients et fournisseurs. En moyenne, les taux d'inflation dans la sous-région sont faibles, en comparaison avec les partenaires commerciaux. Ainsi, le taux d'inflation de la CEMAC s'est établi à 1,7 % en variation trimestrielle au quatrième trimestre 2022, contre une hausse de 2,5 % en moyenne dans les pays partenaires.

En outre, l'analyse de la compétitivité prix des pays de la CEMAC entre le troisième et le quatrième trimestre 2022, fait ressortir une appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. En conséquence, le TCEN s'est inscrit en hausse

de 2,8 % au quatrième trimestre 2022, contre un recul de 3,3 % le trimestre précédent (*graphique 1*).

En terme réel, le franc CFA s'est apprécié sur la période par rapport aux monnaies des principales économies, à l'exception du Royaume-Uni. En effet, au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du yuan chinois (+6,6 %), du dollar américain (+3,0 %) et de l'euro (+0,1 %), tandis qu'il s'est déprécié vis-à-vis de la livre sterling britannique (- 0,9 %).

Graphique 1: Evolution du TCER/TCEN

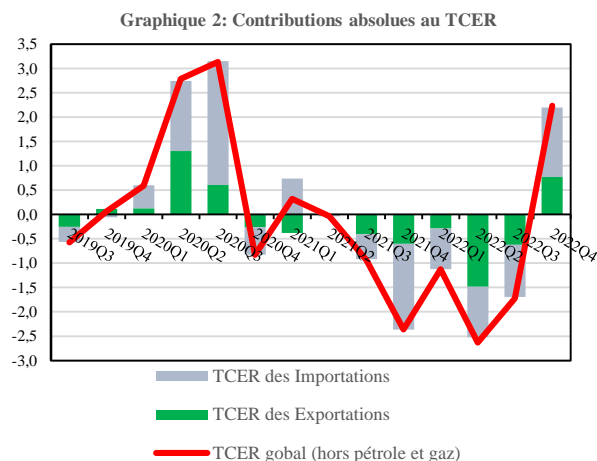


Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au quatrième trimestre 2022, l'analyse du *graphique 2* montre que la contribution positive relative du TCER des importations a été de 1,4 % et celle des exportations de 0,8 %.

¹ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

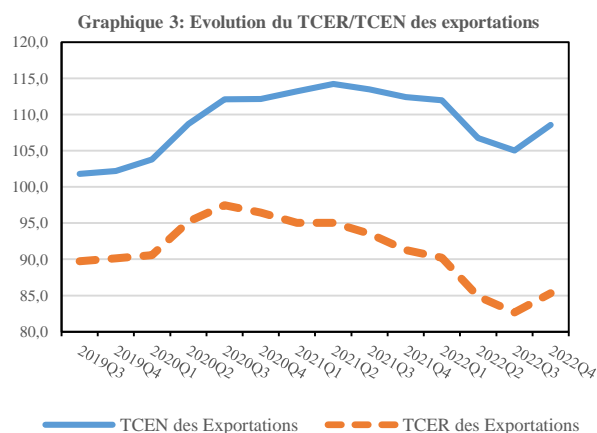
l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.



Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

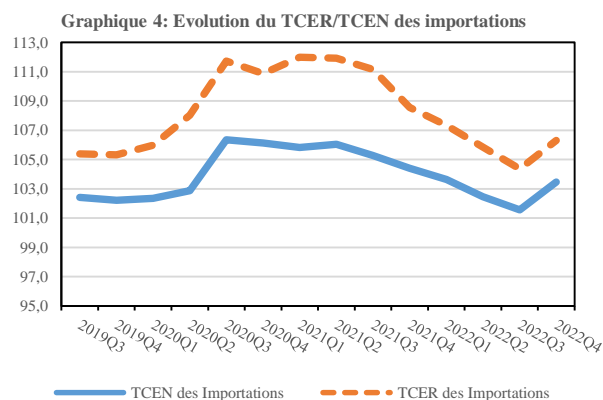
Au cours du quatrième trimestre 2022, le TCER des exportations s'est apprécié de 3,2 %, contre une baisse de 2,6 % au trimestre précédent. Cette dynamique trouve sa source dans l'appréciation du TCEN des exportations (+3,4 %, contre -1,6 % au troisième trimestre 2022), dont les effets ont été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-1,7 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole), à l'exception de l'Espagne (+1,7 %), l'Equateur (+1,0 %), l'Uruguay et le Brésil de respectivement +0,7 %.



Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en hausse de 1,9 % au quatrième trimestre 2022, après un recul de 1,4 % au trimestre précédent. Cette situation est imputable à l'effet combiné de l'appréciation du TCEN des importations (+1,9 %, après -0,9 % au trimestre précédent) et du différentiel d'inflation défavorable à la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs, à l'exception de la Turquie (-7,2 %), l'Italie (-4,3 %), la France (-2,0 %), l'Allemagne (-0,9 %).



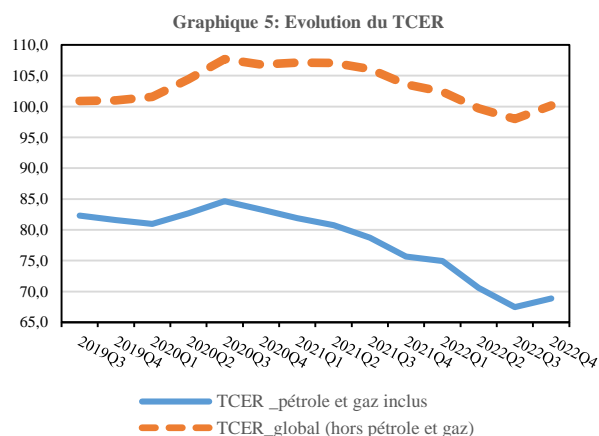
Source : BEAC

3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

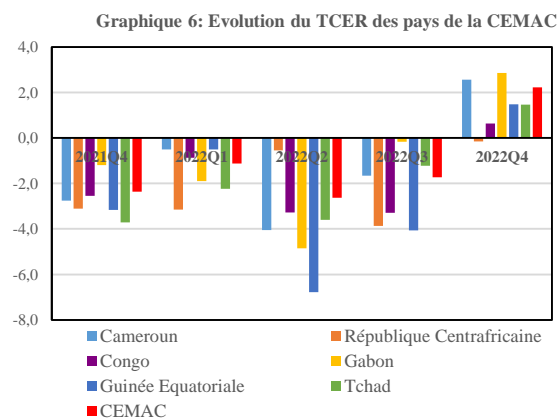
Afin de ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de gommer les effets de la volatilité des cours sur les marchés mondiaux.

Depuis le troisième trimestre 2018, le TCER global (*hors pétrole et gaz naturels*) est supérieur au TCER *pétrole et gaz naturels inclus* (graphique 5), prouvant au passage que la prise en compte du pétrole et du gaz naturel dans l'analyse amplifie les gains ou les pertes de positions concurrentielles des économies de la CEMAC. En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*)

s'est apprécié de 2,2 %, au quatrième trimestre 2022, après une baisse de 1,7 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a augmenté de 2,1 % au quatrième trimestre 2022, contre -4,5 % au troisième trimestre 2022.



Source : BEAC



Source : BEAC

L'analyse par pays indique une perte de compétitivité sur la période sous revue pour tous les pays de zone, à l'exception de la République Centrafricaine (-0,2 %). Les plus importantes dégradations en rythme trimestriel de la position concurrentielle sont observées pour le Gabon (+2,9 %), le Cameroun (+2,6 %), la Guinée-Equatoriale et le Tchad de respectivement 1,5 %. La perte de compétitivité est moins importante pour le Congo (+0,6 %). (Graphique 6).

En conclusion, appréciée de manière globale, à partir de l'évolution du TCER, la compétitivité prix des économies de la CEMAC s'est détériorée au cours du quatrième trimestre 2022, en lien avec la perte des positions sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, l'appréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation plus élevé dans la sous-région que chez ses partenaires, en particulier ses fournisseurs, a également contribué à la détérioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au quatrième trimestre 2022 devraient se poursuivre au premier trimestre 2023.

D'abord, le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait se réduire, du fait du renchérissement des prix des hydrocarbures dans les économies de la CEMAC.

Ensuite, quant au taux de change effectif nominal, il devrait afficher une tendance à la hausse. Le franc CFA devrait s'apprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, du fait de l'atténuation de la dépréciation de l'euro par rapport aux principales devises, en particulier vis-à-vis du dollar américain. En effet, la réserve fédérale (Fed) à laisser présager un probable ralentissement de la hausse de ses taux directeurs à partir de décembre 2022, dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes aux Etats-Unis.